

# MAIRIE DE SEUGY

## COMPTE RENDU

### Du conseil municipal du 19 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf le dix-neuf décembre à 20h, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur Jacques ALATI, Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacques ALATI

**PRESENTS:** Messieurs Jacques ALATI, Patrice LECLAIRE, Michel CAHOUR, Patrick GAUGAIN ; Philippe BLANCHARD, Dominique GEHAN, Mesdames Marie-Laure SAVY, Valérie JEOFFROY, Evelyne VAN HAECKE, Ana VALIN, Pascale POLGE ,

**POUVOIR** Ariane COLLARD à Mr ALATI – Vincent PASQUET à Valérie GEOFFROY

**ABSENT**, Absents excusés : Patrick VINCENT - Gérard COCHET Absents excusés avec pouvoir :Ariane COLLARD et Vincent PASQUET

**SECRETAIRE** : Mr CAHOUR

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 16 décembre 2019

**Ouverture de la séance 20 h**

- **Approbation du conseil municipal du 25 octobre 2019**

Approuvé à l'unanimité

- **Porter à connaissance : intercommunalité, rapports d'activités**

**Engazonnement du terrain de foot** chemin de Bertinval la fin des travaux est prévue d'ici la fin de l'année 2019, l'inauguration aura lieu dans le courant du mois de janvier 2020.

Dans le cas de dépassement de délai à compter du premier janvier, il sera appliqué les pénalités de retard.

**Changement de secrétaire.**

Madame Vallette ayant demandé sa mutation dans la commune de Moisselles, Monsieur le Maire a nommé Madame Florence Lecornu qui travaillait à temps partiel (20H par semaine) à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Un poste à temps partiel sera pourvu ultérieurement.

- **DM n°1**

Afin de pouvoir honorer la facture Eifage concernant la création d'une surverse permettant l'écoulement des eaux pluviales à l'angle de la rue de la chapelle et de la ruelle Eluy pour un montant de 11 820 € TTC, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents y affèrent.

Compte 2313	Compte 2138
-11 820 €	+ 11820 €

Approuvé à l'unanimité

- **Indemnité de conseil alloué au comptable du trésor**

Comme chaque année, il est demandé au conseil municipal de voter les indemnités pour le comptable du trésor public pour l'année 2019 pour la période allant du d'avril 2019 à décembre 2019 pour un montant de 431.52 € TTC.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette décision et d'autoriser le Maire à émettre le paiement et de porter la somme à hauteur de 100%.

Approuvé à 9 voix pour, 2 voix contre

- **Ouverture par anticipation des crédits budgétaires d'investissement pour l'année 2020**

Le code général des collectivités territoriales dans ses articles L1612-1 autorise les collectivités à engager, et à mandater, par anticipation du vote du budget, des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Compte tenu de la nécessité d'assurer le bon fonctionnement du service jusqu'au vote du budget primitif 2020, une ouverture anticipée des crédits d'investissement est proposée au conseil municipal.

Le montant du crédit à ouvrir est de 197 126 € et réparti comme suit :

Budget principal :

<b>Article</b>	<b>Montant voté en 2019</b>	<b>Montant des crédits à ouvrir</b>
Chapitre 21	93 786.30 €	23 446.58 €
Chapitre 23	694 717.70 €	173 679,42 €
Total	788 504.00 €	197 126.00 €

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir par anticipation au budget 2020 les crédits détaillés ci-dessus. Ces crédits seront repris au budget 2020

Accepté à l'unanimité

- **Dia**

Section B N°900  
Section B N°901  
Section A N° 984  
Section B N°241  
Section A N° 266  
Section A N°267  
Section B N° 959  
Section B N°1338  
Section A N°857  
Section A N°716  
Section A N°719

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

SEUGY, le 19/12/2019

Le Maire  
Jacques ALATI